Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023

Publié le

ID: 033-213303746-20230215-202311INDEMKM-DE

## MAIRIE 33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-11

Nombre de conseillers

en exercice : 12 présents : 11 votants : 11

> OBJET : ATSEM – FRAIS KM

Date de convocation du Conseil : 08 février 2023

Affichée le : 08 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le : 15 février 2023 le Conseil Municipal de la commune de SAINT AUBIN DE BLAYE dûment convogué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de Mr Arnaud OVIDE.

Présents : Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine,

**MEYNARD** Amélie

Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Excusés: Mme TYBULE Marie-José.

Mr Le Maire rappelle au Conseil Municipal que Mme Nathalie MEYNARD – ATSEM –, a eu une formation du 26 novembre au 04 décembre 2022 dans le cadre de sa formation pour l'obtention du BFAD, dans un centre de formation situé à Bordeaux. Le déplacement sur le lieu s'est fait avec son véhicule personnel.

Mme MEYNARD a donc eu 9 jours de déplacement pour 126 km aller/retour par jour. Le taux d'indemnisation des frais km étant de 0,32 €/km, le montant à lui devoir est de 362,88 €.

Après délibération, le conseil Municipal décide à l'unanimité de lui verser ces indemnités kilométriques pour un montant de 362,88 €.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme Le **15 février 2023** 

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le :

La secrétaire de séance Sandrine HALLER

Le Maire

Arnaud OVIDE